

**ENSEMBLE,
PRÉPARONS LE 10^e
AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE**

FEUILLE DE ROUTE



INTRODUCTION

Face au dérèglement climatique qui est aujourd'hui une réalité, les villes sont vulnérables. Alors que la température moyenne à Paris pourrait augmenter de 4° d'ici 2050, les phénomènes météorologiques extrêmes et les risques liés à notre modèle de développement sont réels et exposent particulièrement les populations les plus exclues. Pollution, canicule, inondation, grand froid, manque d'eau, autonomie énergétique et alimentaire... Il ne s'agit plus seulement de limiter notre impact sur le réchauffement climatique, mais aussi d'adapter notre territoire à ces changements irréversibles et de se préparer collectivement à y réagir.

En 2015, Paris a hébergé les négociations de la COP 21 qui ont abouti à un accord historique fixant un objectif mondial de maintien du réchauffement climatique sous le seuil des 2°C d'ici la fin du siècle, nécessitant de diviser par quatre les émissions françaises de gaz à effet de serre. Afin de contribuer à la réalisation de ces objectifs, le Conseil de Paris a adopté fin 2017 la première stratégie de résilience de la ville et révisé son Plan Climat Air Énergie Territorial, permettant à Paris de se doter de nouveaux objectifs et outils pour lutter contre le dérèglement climatique et s'adapter à ses conséquences.

C'est dans ce contexte que le 10^e arrondissement a souhaité prendre sa part à cet effort collectif et initier l'élaboration d'un plan d'action local déclinant de façon opérationnelle et adaptée à son territoire les objectifs et principes de ces stratégies Parisiennes. L'équipe municipale a donc engagé au début de l'été 2017 une concertation, démarche inédite à l'échelle d'un arrondissement, afin de faire du 10^e arrondissement le laboratoire du Paris de demain, un territoire pilote en matière de gouvernance locale de ces enjeux et d'expérimentation pour réussir une transition écologique inclusive au plus près des besoins des citoyen-ne-s. Ces expérimentations seront menées pendant les deux prochaines années avant une éventuelle généralisation à l'ensemble des projets de l'arrondissement.

Cette feuille de route constitue la première étape de cet engagement collectif. Elle restitue la parole des habitant-e-s, des usagers, des associations, des partenaires publics, des élu-e-s et des services municipaux à partir de laquelle la mairie du 10^e arrondissement souhaite initier une démarche singulière d'expérimentation sur son territoire.

Alexandra Cordebard

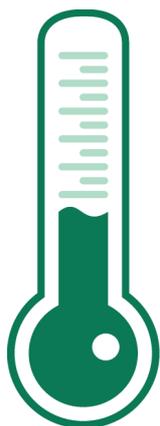
Maire du 10^e arrondissement de Paris

Léa Vasa

Adjointe à la Maire chargée du développement durable, du suivi du Plan Climat, du handicap et de l'économie sociale et solidaire



OBJECTIFS DE LA DEMARCHE



Atténuer l'impact de la ville sur le réchauffement climatique, en mettant en œuvre une transition basée sur :

- la **sobriété**, pour réduire les consommations de ressources ;
- l'**efficacité**, pour minimiser les externalités négatives de l'utilisation des ressources.

Adapter le territoire aux dérèglements qui impactent déjà la vie quotidienne en préparant les individus et l'urbanisme aux chocs climatiques, particulièrement par :

- l'**anticipation**, pour que les décisions politiques et les aménagements territoriaux d'aujourd'hui répondent aux enjeux de demain ;
- le **renforcement de la cohésion sociale**, qui permet de réagir collectivement à tout type de crise, prévisible ou non.

Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire, pour engager une transformation globale des comportements. Les trois quarts des émissions de gaz à effet de serre du territoire relèvent des comportements individuels sur lesquels la Ville a peu d'influence. Or, si la responsabilité du dérèglement climatique est partagée, les réponses à apporter nécessitent également un engagement collectif, par :

- l'**information et la formation** des élus et des citoyens, pour que chacun prenne conscience des enjeux, puisse identifier les solutions à sa portée, et soit capable d'agir ;
- le **développement des alternatives** car les collectivités ont la responsabilité de mettre à la disposition des citoyens les moyens de faire évoluer leurs comportements ;
- le **souci de justice sociale** en portant une attention constante aux caractéristiques socio-démographiques des quartiers et des individus, pour permettre l'accès de tous aux solutions et conduire une transition écologique inclusive, protectrice de la diversité sociale de l'arrondissement.



PRINCIPES DE GOUVERNANCE

Agir en transversalité

Le caractère systémique des enjeux et leur nécessaire appropriation par chacun nécessitent des processus de décision plus horizontaux, permettant d'associer les citoyens au suivi et à la réalisation des objectifs.

S'inscrire dans le long terme et le local

Les outils de pilotage manquent à l'échelle des arrondissements. Il s'agit d'identifier des personnes chargées de la coordination des actions, de créer des instances de réflexion prospective qui intègrent les besoins des générations futures.

Mettre en cohérence les orientations publiques

Chaque décision publique devra contribuer à (ou ne pas aller à l'encontre de) la réalisation des enjeux identifiés dans cette feuille de route, qui seront déclinés par l'ensemble des services et partenaires public. La mairie d'arrondissement s'engage à être exemplaire, notamment en anticipant sur les futurs labels QualiParis Environnement.

Expérimenter avant de généraliser

L'arrondissement se saisira de chaque opportunité pour intégrer les différents enjeux identifiés et s'autorise un processus d'amélioration continue tout en généralisant les apprentissages.



MÉTHODOLOGIE DE LA CONCERTATION

La première étape vers la réalisation du plan d'action local a consisté en l'élaboration de cette feuille de route, de juin à décembre 2017, par une consultation des élu-e-s, services, partenaires, associations et habitant-e-s de l'arrondissement, puis la consolidation collective des objectifs.

PHASE 1 - CONSULTATION

Rencontres avec chaque collège de parties prenantes

pour relever les grands enjeux relatifs à leurs missions et identifier les obstacles ainsi que les ressources vers leur résolution.



Mise à disposition d'une plateforme numérique

sur www.idee.paris.fr/climat10 pour relever 180 propositions supplémentaires.

Événements thématiques avec le grand public,

réunissant au total plusieurs centaines de personnes, au travers d'ateliers, débats thématiques, événements associatifs, dîners d'appartements...

PHASE 2 - CONCERTATION

Réunion de restitution de la première phase

et débat sur les méthodes de consolidation.



Atelier de consolidation dans le cadre de la Nuit des débats

pour organiser et discuter des plus de 400 idées proposées lors de la 1ère phase, avant de valider avec les élus les propositions spécifiques à leurs délégations. Les propositions ont été organisées et priorisées pour permettre l'émergence de projets dès 2018. Les projets retenus comme prioritaires prennent en compte :

- Leur **intérêt stratégique** dans les enjeux locaux, du plan climat et de la stratégie de résilience
- Notre **capacité** à les mettre en œuvre en fonction de leur coût, de leur caractère innovant, de notre capacité à les porter

Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement (CICA)

Point d'étape pour débattre des grands principes de la feuille de route et lancer l'organisation de la seconde phase en initiant la mobilisation des acteurs locaux.



ENJEUX STRATÉGIQUES LOCAUX



Le premier élément issu de la concertation est un portrait de l'arrondissement et de ses caractéristiques. Il permet de définir le cadre stratégique de l'application locale des objectifs parisiens, d'ébaucher une vision commune et de s'appuyer sur ces spécificités et volontés locales pour définir un plan d'actions prioritaires.

Le 10^e arrondissement est souvent appelé le Petit Paris : il concentre à son échelle de nombreuses dynamiques sociologiques et économiques de la capitale. À la fois village et ville monde, solidaire mais faisant face à des inégalités croissantes, présentant un espace public contraint, le 10^e est un laboratoire propice aux expérimentations.

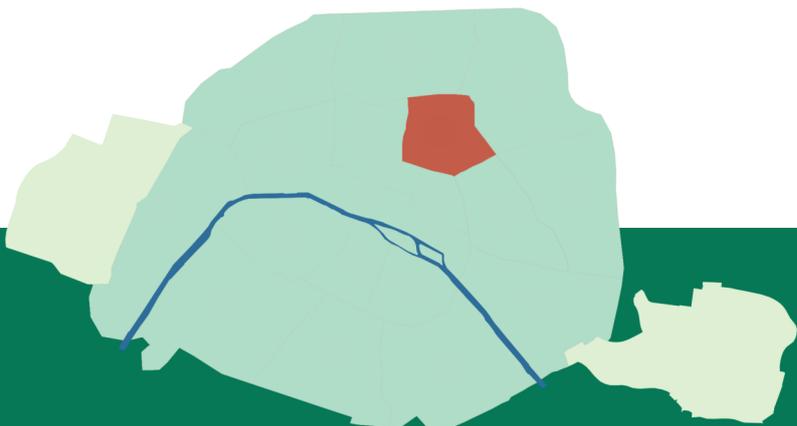
Quatre grands ensembles de caractéristiques et enjeux, relevant de l'urbanisme et du social, ont été identifiés.

CANAL ST-MARTIN ET RÉPUBLIQUE

Le Canal Saint-Martin et la place de la République sont les grands symboles de l'arrondissement. Secteurs de convivialité et d'action citoyenne, offrant de rares et appréciés espaces de respiration, ces lieux ont marqué la mémoire collective des parisiens et des français, y compris dans notre Histoire récente. Proposant de nombreux événements associatifs et culturels, ils symbolisent le 10^e et son esprit de liberté et de créativité. Ils génèrent néanmoins des problématiques applicables à l'ensemble du territoire, en particulier en matière de nuisances, de conflits d'usages, ou d'incivilités.

GARES ET HOPITAUX

Avec ses deux gares, dont la plus grande d'Europe, et ses trois hôpitaux, l'arrondissement présente une offre exceptionnelle de services publics, puissants alliés dans la réponse aux enjeux locaux, qui attirent et concentrent des populations extrêmement démunies et en situation d'errance. Le positionnement central du 10^e, forts de ses réseaux de transport et de sa géographie, contribue à la congestion de l'espace public et ainsi aux nuisances sonores ou à la pollution, particulièrement liés à la circulation routière. Si les politiques locales ont peu de prise sur les très nombreux usagers circulant dans l'arrondissement, ces grands points de convergence peuvent être des espaces de médiation.



ENJEUX STRATÉGIQUES LOCAUX

DIVERSITÉ SOCIALE ET CULTURELLE

Le 10e est très attaché à sa diversité sociale et culturelle, relevant la nécessité de renforcer les liens entre ses membres et d'être vigilant quant aux effets de la "gentrification", d'exclusion des personnes précaires ou isolées, et du creusement des inégalités sociales. Terre d'accueil, il est mu par un fort esprit de solidarité et héberge un tissu associatif dynamique malgré des dispositifs d'aide sociale saturés. L'arrondissement peut également compter sur la jeunesse de ses résidents et leur sens de l'innovation, en particulier dans les nouvelles formes d'économie (sociale, auto-entrepreneuriat...). Il accueille également de nombreux visiteurs parisiens épris d'art ou de fête dans ses multiples équipements culturels ou commerces qui constituent des relais potentiels de mobilisation.

DENSITÉ HUMAINE ET DU TISSU URBAIN

Enfin, notre arrondissement se caractérise par une très forte densité humaine et du tissu urbain. Il héberge plus de 32.000 habitants au km² dans des logements petits, des immeubles relativement anciens et un espace public étroit vite congestionné. Son urbanisme très dense et minéral, souffrant d'un manque d'espaces verts et d'un effet d'îlot de chaleur, offre néanmoins des opportunités par l'utilisation des toits, sous-sols, cours et passages privés, ou parcelles d'équipements publics sous-utilisés.



De ces caractéristiques, une vision commune pour l'avenir du 10e a été ébauchée. Synthétiquement, les parties ayant participé à la concertation souhaitent :

“S'appuyer sur la diversité et le dynamisme du 10e pour renforcer la cohésion sociale dans une vie de quartier plus verte, inclusive et apaisée.”

Les principales préoccupations liées au cadre de vie concernent l'accroissement des espaces verts et de respiration, un espace public propre et décongestionné, la réduction des nuisances sonores et du stress, le développement des mobilités actives et la diminution de la place de la voiture, le renforcement du lien intergénérationnel et interculturel, le développement des dispositifs de solidarité, des activités de loisirs et sportives de plein air et de la diversité commerciale.

La feuille de route locale s'appuie sur ces caractéristiques et souhaits pour construire un projet commun enthousiasmant et mobilisateur. Ces enjeux locaux sont autant d'opportunités pour développer des solutions autour des sept grandes thématiques relatives au climat et à la résilience qui ont été identifiées dans la partie suivante.



ENJEUX THÉMATIQUES ET OBJECTIFS

Après avoir exposé les enjeux climatiques et de résilience aux parties, elles se sont librement exprimées sur les solutions à porter. Les propositions récoltées ont ensuite été regroupées au sein de sept thématiques sectorielles, dont le titre a été défini par les citoyens, chacune illustrée par plusieurs objectifs qui seront chiffrés et spécifiés après évaluation par les groupes de travail au cours de l'année 2018.

Les objectifs ont été sélectionnés selon la capacité de l'arrondissement à y répondre, compte tenu des enjeux stratégiques locaux présentés plus haut, ainsi que des axes prioritaires du Plan Climat et de la stratégie de résilience.

Cette feuille de route propose de réfléchir à la façon de concrétiser localement les grands objectifs parisiens et propose de mettre l'accent sur les actions qui peuvent utilement bénéficier d'une impulsion ou d'une mise en place locale, usant de la plus forte capacité d'une mairie d'arrondissement à mobiliser les acteurs du territoire.

Les objectifs sont présentés ici sans le détail des propositions qui les ont constituées au fil de la concertation, ces dernières relevant en effet parfois d'objectifs, parfois de constats, ou encore de moyens. La grande majorité des propositions a été retenue et ont été réorganisées par grands objectifs présentés ou intégrées aux projets présentés plus loin. Les propositions relevant des compétences d'autres échelles territoriales, visant à lever les obstacles identifiés vers la réalisation des objectifs locaux, sont regroupés au sein de la feuille de recommandations présentée dans la dernière partie.

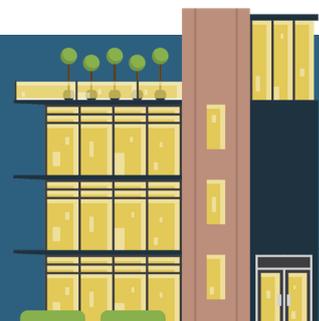


PASSER À L'ÉNERGIE POSITIVE

Les stratégies parisiennes fixent comme objectif d'ici 2050 de réduire de moitié les consommations énergétiques du territoire par rapport à 2004, de s'approvisionner en totalité en énergie renouvelable et d'en produire localement 20%, tout en garantissant l'accès à l'énergie pour les plus précaires.

Le 10^e arrondissement est très peu doté en systèmes de production d'énergie renouvelable mais présente un bon potentiel d'utilisation des toits et de rénovation thermique de l'habitat privé. Par ailleurs, les disparités sociales encouragent à porter une attention particulière à l'accès à l'énergie. Enfin, la demande des citoyens est forte en matière de formation vers des modes de vie plus sobres en énergie.

- **Accélérer la rénovation des bâtiments privés** par de nouvelles méthodes de communication en s'appuyant sur des fournisseurs de service au contact des logements, la levée des obstacles réglementaires et l'expérimentation de mécanismes incitatifs en partenariat avec les instances de décision nationales.
- **Accompagner les acteurs du territoire vers la sobriété énergétique** en créant des outils de mesure des consommations et d'optimisation des usages de l'énergie, et en formant les habitants de logements sociaux et privés aux éco-gestes
- **Renforcer la production énergétique du territoire** en impulsant l'installation de systèmes de production et en garantissant l'approvisionnement en énergie renouvelable des équipements publics, en particulier grâce à l'énergie solaire et cinétique.
- **Lutter contre la précarité énergétique** par l'identification et l'accompagnement des ménages par une médiation et un diagnostic à domicile, le développement de points d'accès gratuits à l'énergie (mobiliers urbains, commerçants...) et en accompagnant les ménages vers les aides à la rénovation ou à l'équipement.
- **Moderniser l'éclairage et réduire les sources de dépenses énergétiques dans l'espace public** à l'occasion du renouvellement des marchés parisiens, en installant des candélabres autonomes en énergie, en réduisant la luminosité des enseignes et vitrines ou des panneaux publicitaires.
- **Promouvoir de meilleures performances pour les bâtiments neufs ou rénovés**, par l'expérimentation de nouvelles techniques, en favorisant le raccordement aux réseaux CPCU, l'usage de la géothermie ou les systèmes de rafraîchissement par l'eau non potable, ou en développant les installations favorables à la biodiversité. Pour se préparer collectivement aux futures révisions du PLU, il est proposé de créer un groupe de travail et un mécanisme de dépôt de propositions.
- **Poursuivre la rénovation des bâtiments publics** et garantir leur confort thermique ainsi que la formation des utilisateurs pour éviter les mésusages, publier un bilan des économies d'énergie réalisées à la fin du mandat municipal;



ESPACE PUBLIC ET MOBILITÉ

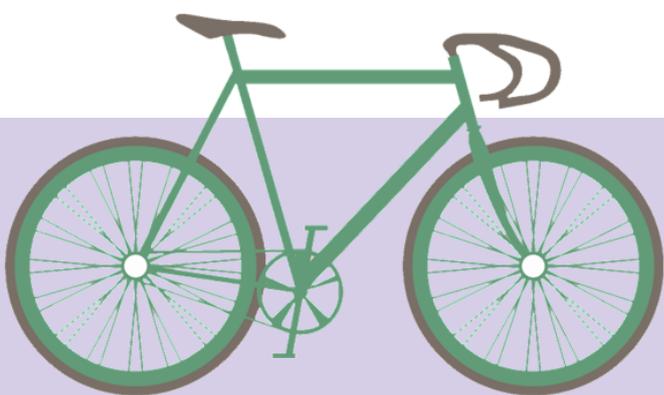


AVANCER ENSEMBLE

Les stratégies parisiennes fixent pour objectif d'atteindre la neutralité carbone de la ville en 2050 et la réduction massive des émissions de gaz à effet de serre et de polluants intramuros. Les transports en constituant la majeure partie, les outils privilégiés sont le développement des transports en commun, la réduction de la place de la voiture en faveur des mobilités actives, et la promotion d'une logistique du dernier kilomètre bas carbone.

Cet enjeu a fait l'objet de nombreuses propositions, du fait de la forte occupation de l'espace public dans l'arrondissement, soulignant des attentes fortes pour le développement des usages conviviaux, la réduction des nuisances liées au bruit, l'amélioration de la propreté, et la réappropriation des espaces de circulation par les piétons. Il s'agit donc ici de favoriser un cadre de vie apaisé et moins pollué, répondant aux besoins de tous en privilégiant le dialogue et les changements de comportements. En matière d'urbanisme, l'arrondissement doit encourager l'exploration des espaces privés ou sous-exploités (comme les sous-sols, les toits terrasses ou les passages et cours) et repenser les aménagements de plusieurs quartiers particulièrement congestionnés.

- **Promouvoir les mobilités actives** par des événements ponctuels et des aménagements durables, comme le développement de zones de rencontre, la sécurisation des pistes cyclables, le développement des parkings vélo sécurisés, la création de parcours 100% piéton, des opérations de sensibilisation à la qualité de l'air, la formation des cyclistes, la médiation entre usagers, et la création de rues aux enfants fermées ponctuellement à la circulation.
- **Faciliter l'appropriation par les citoyens de l'espace public** en créant des espaces de repos, de convivialité et de sport urbain, en limitant les poses de mobilier anti-squat, en facilitant l'organisation d'événements, en imaginant des opérations d'urbanisme tactique, en lançant un appel à idées pour utiliser les boîtes de stockage en sous-sol près des grandes stations de vélib (mobilier modulable, outils de réparation ou végétalisation...).
- **Libérer une partie de l'espace public aujourd'hui occupé par la voiture individuelle** notamment au travers des places de stationnement en surface et des problématiques liées à la logistique, par la maximisation de l'offre en sous-sol, en développant l'économie de fonctionnalité et le partage des véhicules individuels. Il s'agit également de désengorger les trottoirs et favoriser l'accessibilité notamment en supprimant les potelets au profit de bandes végétalisées.
- **Faciliter le développement des véhicules électriques** et l'implantation de bornes de recharge dans les parkings privés et les équipements publics.



EAU ET ESPACES VERTS

IRRIGUER NOS VIES



Les stratégies parisiennes fixent pour objectif d'atteindre 40% du territoire en surfaces perméables végétalisées, afin de rafraîchir la ville, de fluidifier le cycle de l'eau pour limiter les risques de crue, d'inondations et de débordements d'égouts. Elles favorisent également l'accès de l'eau, pour boire ou pour des usages récréatifs, liés à l'arrosage des plantes ou au nettoyage des rues. Le rafraîchissement de la voirie est en effet un enjeu majeur de protection des habitants en période de canicule mais également de sécurité des réseaux électriques, sensibles aux fortes chaleurs. Enfin, à l'avenir le cycle de l'eau sera moins régulier, provoquant des stress hydriques ou des surplus soudains.

Dans un arrondissement très minéral où les espaces verts font défaut et où les îlots de chaleur sont nombreux, il est important de renforcer les espaces frais et la présence de végétaux, ainsi que les réserves de biodiversité. Le contact avec la nature fait également partie des demandes des habitants, notamment au travers de l'éducation des enfants.

- **Créer de nouveaux espaces verts et des parcours fraîcheur par la modularité des espaces privés et publics** en les ouvrant aux habitants (notamment en période de canicule) et en végétalisant les espaces existants, comme des équipements publics (cours d'écoles ou toits des hôpitaux), des jardins des bailleurs sociaux, des espaces de stockage le long des voies des gares, des cours et passages privés.
- **Lutter contre les îlots de chaleur et rafraîchir les rues** en dé-perméabilisant la voirie pour faciliter la présence de l'eau, de végétaux et d'ombrages, par l'implantation de nouveaux revêtements (perméables, clairs, pavages enherbés), de brumisateurs, de voilages, pergolas ou d'arbres. Le traitement des toitures et murs peut également contribuer à cet objectif.
- **Renforcer les usages des eaux non potables** en stockant les eaux de pluie des bâtiments pour permettre l'arrosage des plantations de rue, pour les usages publics, pour les réinjecter dans les réseaux d'eau non potable de la Ville, en étudiant la possibilité de créer des zones de baignade sécurisées dans le canal Saint Martin.
- **Renforcer la biodiversité et la présence des oiseaux** en installant sur les toits, balcons et le mobilier urbain des nichoirs, refuges et hôtels à insectes susceptibles de faire revenir les oiseaux en ville, en favorisant la nidification le long du canal Saint-Martin, en renforçant la prise en compte de ces enjeux dans la conception des bâtiments, en s'appuyant sur le comité de végétalisation de l'arrondissement.
- **Économiser l'eau** en généralisant les robinets mousseurs dans les équipements publics, en installant des toilettes sèches ou en circuit fermé, en implantant des espèces végétales adaptées aux nouvelles températures.





ALIMENTATION DURABLE

PRÉVOIR ET PARTAGER

Les stratégies parisiennes énoncent un objectif de 50% d'alimentation durable dans la restauration collective. Elles cherchent également à renforcer l'autonomie alimentaire de la Ville, par le développement de l'agriculture urbaine et des circuits courts, et à favoriser l'adoption par le grand public d'un régime alimentaire bas-carbone, en facilitant l'approvisionnement en produits durables et en promouvant les régimes alimentaires moins carnés.

Les habitants du 10^e arrondissement sont demandeurs de points d'approvisionnement en alimentation durable, respectueuse de la santé et de la nature, ainsi que d'espaces à cultiver. Ils portent également une attention particulière au partage de ce bien de première nécessité qu'est la nourriture, en insistant sur l'accès des plus précaires à des produits plus qualitatifs et la réduction du gaspillage alimentaire.

- **Renforcer l'offre commerciale de produits durables** en aidant les commerces et restaurateurs à s'approvisionner par des groupements d'achat, en créant de nouveaux points de distribution d'AMAP sur les lieux de passage (bureaux, gares...), en créant un marché de producteurs locaux, et en implantant de nouvelles halles alimentaires.
- **Soutenir l'accès à une alimentation durable** en renforçant l'approvisionnement durable dans la restauration collective publique (y compris scolaire) et en développant l'approvisionnement durable des personnes précaires via les dispositifs d'aide alimentaire.
- **Lutter contre le gaspillage alimentaire** par la création d'une collecte auprès des commerçants et d'un système de dons aux associations d'aide alimentaire, d'un marché gratuit des invendus, de la création de frigos solidaires.
- **Produire de la nourriture localement et sensibiliser au rythme de la nature** en déléguant la gestion de potagers productifs dans les jardins de logements à des associations d'insertion, en plantant des arbres fruitiers, en sensibilisant les enfants par la création de potagers, en développant les jardins partagés dans les cours, sur les toits et sur des surfaces verticales.
- **Créer des moments de repas partagés** en promouvant les repas de quartier, en mutualisant les cuisines et les réfectoires de la restauration collective, notamment pour favoriser le lien intergénérationnel et créer des cuisines associatives pour que chacun puisse cuisiner.
- **Réduire la consommation de protéines animales** en travaillant davantage à la réduction de la part carnée dans les restaurants collectifs, y compris scolaires et en sensibilisant à l'équilibre nutritionnel des protéines végétales par la création d'événements de sensibilisation.





CONSOMMATION

ATTEINDRE LE ZÉRO DÉCHET

Les stratégies parisiennes fixent une trajectoire 0 déchets et pour objectif de réduire de 10% les déchets ménagers et assimilés d'ici 2020. La réduction à la source des déchets, organiques ou d'emballages, est la première étape de ce processus avant le développement des pratiques de réemploi, de revalorisation, puis de recyclage. Les logiques d'économie circulaire et de partage sont ainsi privilégiées.

Le 10^e arrondissement est très peu doté en outils de revalorisation des biodéchets, malgré les objectifs du plan compost de la Ville et une forte demande des citoyens qui sont également volontaires pour faire évoluer leurs modes de vie vers la réduction de leurs déchets et organiser les échanges de biens. De nouveaux lieux dédiés au réemploi seront bientôt ouverts et peuvent impulser cette dynamique vers un territoire 0 déchets.

- **Accompagner les acteurs du territoire pour réduire les déchets à la source** en formant les individus au tri et au mode de vie sans déchet, en informant sur les dispositifs de réemploi, en incitant les commerçants à proposer des emballages consignés et à bannir les consommables jetables (pailles, couverts...), en multipliant les événements de sensibilisation, en accompagnant les organisateurs d'événements vers la réduction des déchets, en facilitant l'installation de commerces vrac.
- **Renforcer les dispositifs de traitement des biodéchets** en créant des composts collectifs ou des unités de méthanisation de quartier dans l'espace et les équipements publics, en organisant la collecte auprès des commerçants et des ménages, en expérimentant l'évacuation par fret fluvial vers les agriculteurs franciliens.
- **Développer les espaces de réemploi, de partage et de réparation** en créant des espaces communs pour partager les équipements et biens dans un immeuble (buanderies, boîtes à dons...), en évaluant la faisabilité de création d'une bricothèque, en sensibilisant à la sobriété technologique, en facilitant le don d'encombrants par la mise en relation avec les associations, en soutenant les réparation à domicile par les conciergeries, en multipliant les événements de formation à la réparation et au réemploi, en favorisant les dispositifs d'insertion par les activités de réemploi, en multipliant les zones de gratuité et en facilitant l'organisation de vide-greniers.
- **Lutter contre les dépôts sauvages** par des campagnes spécifiques concernant les mégots, en favorisant la consigne des emballages alimentaires, en développant les point de tri, en installant des machines de tri incitatives, en développant l'accès gratuit aux toilettes des bars et restaurants, en organisant des échanges avec les agents de nettoyage de la Ville, en organisant la collecte des cartons et palettes, en connectant les agents de la Ville à l'application « Dans ma rue ».



COHÉSION ET SOLIDARITÉ

Les stratégies parisiennes soulignent l'importance de renforcer la cohésion sociale, qui permet de répondre collectivement à tout type de crise ou de tension, ainsi que de réduire les inégalités sociales pour réussir une transition juste et inclusive. Elles s'appuient la création des conditions du lien social entre les individus à l'échelle du quartier.

Particulièrement attachés aux valeurs de solidarité et à la diversité sociale et culturelle de leur arrondissement, les participants à la concertation ont proposé de nombreuses actions, parfois éloignées des enjeux climatiques mais créateurs de lien social et de bien-être. Pour assurer la pertinence des actions, il est proposé de créer une instance de coordination entre les associations d'action sociale de l'arrondissement et de confronter les idées à l'avis des bénéficiaires.

- **Renforcer les solidarités de quartier** en développant la communication non-violente à l'école, en facilitant la mise en relation des habitants et des acteurs d'un quartier notamment au travers d'événements conviviaux ; en développant les réseaux de voisinage solidaires pour soutenir les personnes isolées et précaires notamment en période de crise ; en renommant les places en faisant appel à la mémoire collective locale.
- **Développer l'offre de logement par l'optimisation de l'immobilier existant** en mobilisant le patrimoine intercalaire privé et public pour installer des centres d'hébergement d'urgence ; en identifiant les logements vacants et promouvant le dispositif Louer Solidaire ; en promouvant l'hébergement à domicile des sans-abris.
- **Développer les actions (inter)culturelles accessibles à tous** en soutenant davantage les programmes d'apprentissage du français et des langues étrangères ; en multipliant les installations éphémères d'accès à la culture dans l'espace public et les événements d'échange interculturel notamment avec des partenaires internationaux ; en facilitant les installations et représentations artistiques dans l'espace public ; en créant des échanges avec des villes du monde présentant des initiatives écologiques ; en créant un partenariat entre le conservatoire et les centres sociaux.
- **Simplifier l'accès aux droits et aux services de première nécessité** en développant l'accès aux outils numériques pour les seniors et les personnes en difficulté de maîtrise de la langue ; en rapprochant les services publics des usagers ; en créant des services de proximité (douches, bagagerie, laverie solidaire...) ; en facilitant la coordination entre associations, services publics et citoyens pour répondre aux situations de grande précarité.
- **Lutter contre l'isolement des personnes âgées** en créant un réseau de voisins solidaires ayant notamment pour mission d'identifier les personnes âgées isolées et de les accompagner régulièrement, en particulier lors des canicules. Il s'agit également d'étudier les opportunités de créer des crèches-maison de retraite, des moments de repas intergénérationnels dans les écoles, et de promouvoir les colocations entre étudiants et personnes âgées. Enfin sera étudiée les possibilités de généraliser l'expérimentation du financement de paniers de produits alimentaires durables aux personnes âgées précaires.





MOBILISATION

Les stratégies parisiennes s'appuient sur la mobilisation de tous les acteurs de la ville pour faire évoluer les comportements, en informant les citoyens et professionnels des enjeux, en les accompagnant et facilitant leurs démarches, et en diffusant les mesures et progrès. Elles cherchent à permettre aux habitants de façonner ensemble la ville de demain en encourageant l'initiative, la mise en œuvre et le co-financement des solutions par les particuliers et les acteurs locaux. Enfin, elles misent sur le développement d'une économie de proximité au service de l'humain.

Les participants à la concertation ont insisté dans tous les domaines sur l'importance de former le grand public et de mobiliser chaque partenaire pour contribuer à cette transition, par une communication enthousiasmante et fédératrice. Le dynamisme économique, le sens de l'innovation et la demande de participation à la vie démocratique sont des atouts pour réussir une transformation globale.

- **Créer des outils d'information et de mobilisation du grand public** en créant un lieu d'information, d'accès aux droits et de mobilisation ; en créant une programmation d'éducation populaire aux enjeux et des lieux d'information et d'accès aux outils, en développant un programme de mobilisation ponctuelle de tous les acteurs de l'arrondissement sur des objectifs thématiques, en se dotant de nouveaux moyens et en faisant appel au volontariat pour mobiliser les acteurs sur leur lieu de vie ou de travail, en formant des habitants aux bons comportements en cas de crise.
- **Développer la participation citoyenne** en formant les citoyens à l'utilisation des outils de démocratie participative ; en favorisant les logiques de "community organizing"; en généralisant les concertations de quartier lors des projets d'aménagement du territoire ; en installant du mobilier modulable et des outils de participation citoyenne dans l'espace public à l'image du kiosque du Buisson Saint-Louis.
- **Soutenir la vie associative notamment par le développement de l'offre de locaux abordables** et en créant une carte des espaces mobilisables. Il est proposé de créer une procédure pour simplifier et sécuriser l'accès aux locaux scolaires pendant les weekends, et d'expérimenter une plateforme numérique de recensement et d'échange entre associations et initiatives responsables locales. Face aux besoins en locaux associatifs et à la volonté de renforcer la coopération entre acteurs publics et privés, il est proposé d'étudier la création d'un espace visant à faire émerger et accompagner des actions citoyennes et associatives locales adaptées aux enjeux de l'arrondissement.
- **Favoriser le développement de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire (ESS)** en mobilisant les locaux commerciaux des bailleurs sociaux et de la SEMAEST ; en promouvant l'épargne solidaire ; en créant un réseau de commerces responsables ; en créant un prix des acteurs durables et solidaires du 10e ; en créant un marché de Noël solidaire et écologique ; en développant le forum de la création d'activité dans l'ESS et en accompagnant les jeunes des quartiers politique de la ville vers la découverte de l'ESS.
- **Créer un pôle économique autour du textile et de la mode durable** en regroupant artisans, créateurs et lieux innovants du 10e pour promouvoir de nouveaux comportements d'achats et structurer les filières économiques locales.



PROJETS

EXPÉRIMENTAUX

École Oasis - cours végétales

Projet issu de la stratégie de résilience parisienne

Ce projet s'appuie sur les établissements publics qui maillent le mieux notre territoire, de la maternelle au collège, pour créer des îlots de fraîcheur. Il est piloté par les responsables des affaires scolaires du 10^e arrondissement. La Transfo, laboratoire d'innovation de la Ville de Paris, accompagne le lancement d'un groupe de travail transversal aux services de l'arrondissement et experts concernés par le projet dès janvier 2018, développent une méthode participative pour sa mise en œuvre dans les établissements identifiés, et contribuent sur la base de cette expérimentation à consolider la méthodologie parisienne. Le projet initie l'identification des îlots de chaleur à cibler prioritairement dans l'arrondissement. Les enjeux étudiés sur le site de l'expérimentation comprennent spécifiquement :

- la protection des enfants lors des canicules en période scolaire par le renforcement du végétal, de la présence de l'eau et de l'ombre ;
- la transformation des cours d'écoles en véritables outils pédagogiques ;
- l'ouverture à terme de nouveaux espaces verts publics dans l'arrondissement, le soir et le week-end ;
- l'installation de potagers, la présence d'animaux et l'implantation d'unités de traitement des biodéchets.

Jardins résilients - Square Alban Satragne

Projet issu de la stratégie de résilience parisienne

Afin d'accompagner le travail parisien d'élaboration d'un référentiel de jardins résilients, l'arrondissement propose d'étudier la faisabilité d'implantation de techniques innovantes dans ses nouveaux espaces verts. Un travail est mené parallèlement avec la direction des achats afin d'intégrer aux futurs marchés des produits répondant aux exigences du plan climat et de la stratégie de résilience. Les enjeux étudiés sur le site de l'expérimentation comprennent spécifiquement :

- L'installation de sanitaires écologiques ; la rétention et l'utilisation directe de l'eau de pluie, son infiltration dans le sol et les systèmes d'arrosage raisonnés
- La création d'aires de jeux produisant de l'énergie ; l'installation de systèmes d'éclairage autonomes et régulés selon la présence d'utilisateurs
- L'ouverture de nuit en période de canicule ; la plantation d'espèces végétales adaptées aux nouvelles conditions météorologiques ; l'ombrage par la couverture végétale ou des voilages
- Des espaces de convivialité et d'événementiel.



“Civic Line” résiliente



Afin d’accompagner l’élaboration du référentiel parisien de voirie résiliente et de répondre aux enjeux issus de la consultation locale, l’arrondissement demande et participe à une expérimentation en matière de résilience urbaine sur un site concerné par une requalification majeure : la future promenade urbaine dite “Civic Line”, située sous le métro aérien de Barbès à Stalingrad. Les apprentissages sont ensuite généralisés aux programmes d’aménagement de voirie. Les enjeux étudiés sur le site de l’expérimentation comprennent spécifiquement :

- l’autonomie énergétique, la végétalisation, l’ombrage des circulations extérieures et la gestion de la ressource en eau en évitant son rejet dans les réseaux d’égouts ou le canal, la phytoépuration ;
- le renforcement des dispositifs de tri des déchets et des sanitaires ;
- le partage de la voirie, la lutte contre le bruit et la pollution, la réduction de la place de la voiture au profit des mobilités actives, l’organisation des livraisons et du stationnement ;
- l’inclusion de tous les usagers, les espaces de convivialité, de sport et de culture modulables ;
- l’impact environnemental du chantier et des matériaux d’aménagement ;
- la gestion des déchets du marché alimentaire et la redistribution des invendus.

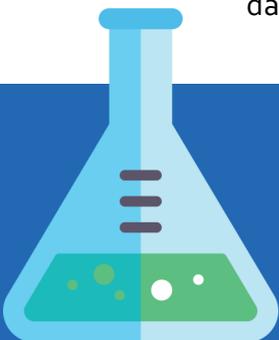
Rue de Paradis 0 déchets

Ce projet propose de faire un état des lieux des problématiques et d’expérimenter des solutions à l’échelle d’une rue représentative de ces enjeux. Les coordinateurs sont les services de propreté de la ville et l’association Zero Waste. Ils organisent la réflexion des acteurs privés et publics du quartier ainsi que des partenaires spécialisés. Les enjeux étudiés comprennent :

- l’accompagnement des habitants et des usagers de bureaux au mode de vie 0 déchet et au tri, la mise en place de dispositifs de partage et de don, l’adaptation des locaux poubelles et des points de collecte ;
- l’accompagnement des commerces et restaurateurs vers la redistribution des invendus, le tri, le traitement des cartons et palettes, la réduction des consommables (pailles, couverts, emballages...);
- la prévention des encombrants et des déchets sauvages par l’organisation de la collecte municipale, la création de points de massification, la coordination des dispositifs de réemploi et de réparation, la signalétique, la participation citoyenne et la verbalisation ;
- la collecte et le traitement local des biodéchets.

> Permis de partager

La création d’un Permis de partager sera étudiée sur le modèle du Permis de végétaliser, afin de multiplier les boîtes à dons, à destination d’associations ou en libre-service, dans l’espace public et au sein des immeubles privés ou équipements municipaux.



Mobiliser des surfaces sous-exploitées

Plan toits

Ce projet propose d'étudier le potentiel d'utilisation des toitures des bâtiments publics et privés. Pour ces derniers, des outils de communication et un accompagnement sont nécessaires. Le projet devra s'appuyer sur un opérateur chargé de l'identification des sites, de l'analyse des candidatures et de l'accompagnement vers la réalisation des initiatives. Un groupe de travail est chargé de proposer des recommandations. Les enjeux étudiés comprennent :

- la production d'énergie renouvelable ;
- la végétalisation ou l'agriculture urbaine ;
- la récupération et la distribution de l'eau de pluie, pour le nettoyage des rues ou l'arrosage des dispositifs de végétalisation participatifs ;
- le renforcement de la biodiversité par l'installation de refuges d'oiseaux et d'hôtels à insectes ;
- l'installation d'équipements sportifs, l'accès des habitants ou usagers de l'immeuble ;
- les dispositifs de réflexion de la lumière.

A titre d'exemple, deux projets à l'étude sont intégrés à la démarche locale :

- Les toitures-terrasses de l'hôpital Saint-Louis, soit plus de 3.000m² de surface souvent déjà végétalisée, qui pourraient intégrer le captage de l'eau de pluie et son stockage dans l'ancien réservoir de l'hôpital, l'installation de refuges d'oiseaux, l'installation d'hôtels à insectes, et de panneaux solaires.
- Les toits quais de la Gare de l'est, soit 30.000m² de surface à l'étude pour l'installation de panneaux solaires sous de fortes contraintes de protection patrimoniales et de faisabilité technique.

Plan sous-sol

Dans la continuité du plan toit, ce projet étudie les opportunités offertes par les sous-sols de l'arrondissement, en particulier pour :

- l'optimisation de l'usage des parkings voiture ;
- l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques ;
- la création de buanderies, de zones de troc et d'espaces partagés pour les résidents ;
- la mise en place d'espaces de fraîcheur où se réfugier en cas de forte chaleur.

Plan cours et passages

Également méconnus, les passages privés et cours d'immeubles sont nombreux dans l'arrondissement et présentent un fort potentiel pour :

- ouvrir des circulations piétonnes et explorer leur potentiel de convivialité en créant un festival des cours d'immeubles ;
- créer des zones fraîches et calmes dans les cours, en renforçant la végétalisation, en les confiant à des associations d'insertion par l'agriculture urbaine, en y installant des composteurs sécurisés.



ESPACE PUBLIC AÉRÉ

Stationnement et logistique

Source de tensions entre usagers, d'accidents, de stress, d'entrave à la mobilité... Les enjeux liés à la congestion de l'espace public sont forts dans l'arrondissement. Également dans le souci de réduire la place de la voiture, le projet propose de constituer un groupe de travail chargé d'identifier des secteurs problématiques en matière d'encombrement de la chaussée et des trottoirs, puis propose des solutions de signalétique, d'aménagement et de mobilisation. Notamment à l'occasion de la concertation locale concernant les grands travaux de réaménagement aux abords des gares dans le cadre de la réalisation du Plan Vélo, les enjeux étudiés sur le site des expérimentations comprennent :

- le développement et la sécurisation de parking vélos ;
- le déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques, la généralisation de l'expérimentation de véhicules utilitaires électriques à destination de professionnels et artisans, la création d'une offre de vélos-cargos ;
- la mobilisation des sous-sols sous-exploités en matière de stationnement ;
- le renforcement de l'application de la charte de logistique urbaine durable, la création de hubs logistiques locaux et la mutualisation des moyens logistiques des commerçants ;
- le développement du covoiturage de proximité, du partage de véhicules entre particuliers, et des stationnements dédiés ;
- l'élargissement des trottoirs, l'accessibilité de la voirie, la régulation des terrasses, la suppression des potelets au profit de bandes végétalisées ;
- la piétonisation ou la création de zones de rencontres, la sécurité des circulations vélo (et dérivés - trottinettes, segway...) et des transports en commun, l'intégration des arrêts de bus sur le trottoir
- la signalisation et les opérations ponctuelles de sensibilisation et verbalisation.

Mobilités actives

La demande est très forte en matière de réduction de la place de la voiture, de renforcement des espaces piétons (permanents ou ponctuels) et des mobilités actives. Afin d'étudier les potentiels et difficultés dans l'arrondissement, il est proposé de créer un groupe de travail organisant notamment un débat contradictoire et des ateliers sur la perspective d'une ville sans voiture, l'identification de zones à apaiser, la création d'un programme de médiation entre usagers, le développement de Rues aux enfants ponctuelles et la création d'une vélo-école.

Permis de débitumer

Pour favoriser la végétalisation et le cycle de l'eau, de nombreux espaces et interstices sont susceptibles d'être débitumés. Il est proposé de réfléchir à la création d'un programme participatif, sur le modèle Québécois "sous les pavés" permettant aux citoyens d'identifier des espaces et de créer une cartographie des potentiels de dé-perméabilisation, puis de prendre en charge la végétalisation des espaces.



Comité d'ambassadeurs

Afin de suivre les évolutions de cette feuille de route et du futur plan d'action, ainsi que de faciliter sa mise en place par la mobilisation du grand public, il est proposé de créer un comité d'ambassadeurs, constitué de citoyens, associations et experts volontaires chargés de faire vivre une réflexion prospective sur ces enjeux, de créer un programme de mobilisation et d'information, et de représenter la société civile auprès de l'équipe municipale pour assurer la réalisation de la feuille de route.

Représentants des générations futures

Il est proposé de mobiliser le scolaire et le périscolaire dans la sensibilisation aux enjeux de résilience et de climat (par des visites de site notamment) et la création de projets tournés vers la citoyenneté de quartier qui contribuent à la réalisation de cette feuille de route.

Restauration collective

La caisse des écoles du 10^e arrondissement prépare et distribue chaque jour plus de 7000 repas. Ce projet propose de créer un groupe de travail intégrant les associations et organismes publics spécialisés. Au delà des objectifs de la feuille de route de la caisse des écoles pour les années à venir, le projet étudie :

- La possibilité de diminuer la part carnée dans la préparation des repas
- La mobilisation des acteurs éducatifs et des parents d'élèves vers des comportements alimentaires individuels plus durables
- Le partage de bonnes pratiques avec les acteurs de la restauration collective (résidences, hôpitaux, lycées, CHU...) vers les objectifs d'alimentation durable
- La mutualisation des cuisines et réfectoires pour créer des moments de repas intergénérationnels et permettre l'accès aux associations de solidarité alimentaire
- La redistribution des repas non consommés
- L'approvisionnement en énergie 100% renouvelable
- La participation à des actions de plaidoyer en faveur de l'agriculture responsable et de la recherche en matière d'apports recommandés en protéines animales et produits laitiers.

RECHECK - Croix rouge

La croix rouge française porte à l'échelle européenne le projet Recheck visant à développer un outil interactif pour évaluer le niveau de résilience de ménages au sein d'un quartier et renforcer le niveau de préparation des territoires. L'association souhaite expérimenter l'outil sur le 10^e arrondissement, permettant un premier travail local de recensement et de diffusion des dispositifs d'urgence et de formation des citoyens.



Canal Saint Martin 2030

Le canal Saint-Martin a fait l'objet de très nombreuses propositions. Un réaménagement complet nécessite une concertation large ainsi que des investissements lourds. Il est donc proposé d'inscrire ce projet comme un axe fort de la transformation du 10e, pour en faire un site exemplaire en matière de résilience urbaine, et de mettre à profit les années à venir pour ébaucher avec les citoyens les grandes perspectives de son avenir par des interventions ciblées et expérimentales. Les enjeux étudiés par les expérimentations comprennent :

- le contrôle de la qualité de l'eau, une étude de faisabilité concernant la baignade, des événements nautiques ;
- le renforcement de la place des mobilités actives et la réduction des espaces dédiés à la voiture, par des méthodes d'urbanisme tactique (installations éphémères de mobilier urbain, événements participatifs...) permettant de tester de nouveaux usages ;
- la lutte contre les nuisances sonores, d'abord par des mesures et l'installation de capteurs en partenariat avec Bruitparif ;
- la lutte contre les mégots par une campagne de communication et l'installation de dispositifs de collecte ;
- la lutte contre les dépôts sauvages de bouteilles et canettes, par l'installation de dispositifs de tri incitatifs, une signalétique originale et dans plusieurs langues ;
- le renforcement des dispositifs sanitaires, par la mobilisation des toilettes des bars et restaurants
- le renforcement de la biodiversité par la végétalisation des pieds d'arbres, des expérimentations pour la nidification des oiseaux (canards, moineaux...)
- l'animation de la zone Paris Respire par des activités de réparation de vélos, de marchés de seconde main, d'événements culturels ou associatifs, etc.
- l'installation de points de massification du tri et de compostage de quartier l'étude des usages potentiels de l'eau à des fins de climatisation naturelle, d'arrosage et de nettoyage, de phytoépuration, etc.

> Label pipi

L'arrondissement accueille de nombreux passants et clients de bars qui ont besoin d'un accès aux sanitaires, parfois manquants dans l'espace public notamment pour les femmes. Outre le renforcement de la présence de toilettes publiques (et innovants comme des toilettes sèches ou végétales), il est proposé de réfléchir à la mobilisation des sanitaires des commerçants, par des mécanismes réglementaires (à l'instar d'autres pays), par leur recensement et leur mise à disposition du public (grâce à des mécanismes fiscaux incitatifs), ainsi que leur mise en accessibilité.



CONTRIBUTIONS

À DESTINATION DES INSTANCES DE DÉCISION PARISIENNES, MÉTROPOLITAINES, RÉGIONALES ET NATIONALES

De nombreuses propositions formulées pendant la concertation relèvent de mesures réglementaires ou nécessitent l'implication d'autres instances de décision. Elles sont relevées ici et seront soumises aux responsables concernés, déposés sur la plateforme de consultation parisienne concernant le Plan Climat révisé, ou à l'occasion de consultations nationales.

RÉNOVATION THERMIQUE, PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ENR

Face à l'immense potentiel que représente la rénovation de l'habitat public et privé et la valorisation des toits pour la production d'énergie solaire dans l'arrondissement, les obstacles sont nombreux en matière de financement, protection du patrimoine, formation des professionnels, fiscalité, accès à l'information... Les nouvelles perspectives de mécanismes incitatifs, comme la modulation de la taxe foncière basée sur les performances énergétiques, doivent permettre d'investir dans les copropriétés en difficulté et le logement. Dans cet arrondissement en grande tension immobilière et foncière, les trop nombreux logements vacants et le patrimoine intercalaire sont une ressource à remobiliser, tout comme le partage des logements par la colocation intergénérationnelle ou l'hébergement à domicile par exemple. Enfin, pour lutter contre la précarité énergétique, les subventions d'équipement semblent inadaptés. Pour mieux prévenir ces situations et accompagner le grand public vers la réduction de leurs consommations, une équipe d'ambassadeurs formés au diagnostic et au conseil en matière d'économie d'énergie et d'accès aux droits pourrait être créée.

ÉNERGIE

Favoriser le raccordement aux réseaux CPCU, développer les systèmes de récupération des énergies fatales (ex. cogénération à partir des chaudières), garantir l'approvisionnement 100% énergies renouvelables des équipements publics et partenaires publics, moderniser l'éclairage public à l'occasion du renouvellement des marchés (détection de présence, diminution de la luminosité dans les rues non passantes, alimentation par panneaux solaires, LED, branchement USB gratuit), diminuer la luminosité des boutiques et des enseignes, généraliser les escaliers mécaniques qui ne fonctionnent que lorsqu'ils sont utilisés, utiliser l'eau du canal pour la climatisation des bâtiments, réintroduire les chevaux à Paris pour la logistique.



EAU ET BIODIVERSITÉ

Installer plus de fontaines (notamment dans les quartiers nord, sud-ouest et buisson Saint-Louis) dans l'espace public et les cours d'immeuble, économiser leur débit avec des boutons de contrôle, renforcer l'observatoire citoyen de la biodiversité et s'appuyer sur les sportifs pour recenser les espèces, utiliser des moutons pour l'éco-pâturage, permettre à la collectivité de donner les plantes lors de session de replantage dans les jardins (plutôt que de les détruire), développer les raccordement au réseau d'eau non potable, interdire les chauffages de terrasses .

AIR ET TRANSPORTS

Limiter le transport de l'avion au strict minimum, intégrer ses émissions dans les calculs du plan climat parisien, renforcer les règles Crit'air, l'accessibilité de transports en commun, les incitations à l'utilisation des transports en commun par des offres de stationnement adaptés aux abords des gares, rapprocher les lieux de domicile et de travail, encourager le télétravail, inciter les parisiens à renoncer à leurs scooters thermiques, développer la charte de logistique urbaine, permettre l'arrêt à la demande des bus en période de canicule, créer un service de vélo-taxi, étudier la reprise en gestion publique de Airparif et de Bruitparif, améliorer la qualité de l'air intérieur des équipements scolaires, notamment en utilisant des matériaux de construction plus respectueux de l'environnement et en développant les bonnes pratiques dans l'utilisation des locaux.

DÉCHETS

Créer un Kit zéro déchet à distribuer en gare et à tester pendant les JOP, développer la consigne des bouteilles en verre et plastique, inciter à la diminution du recours aux couverts et pailles en plastique, lutter contre les flyers non autorisés dans les boîtes aux lettres, permettre à la collectivité de donner aux associations et ou aux habitants du mobilier, permettre le don des encombrants collectés au lieu de les détruire, transformer les déchetteries en points de redistribution et revalorisation.

COHÉSION

Développer une plateforme de partage intergénérationnel, poursuivre la numérisation et le partage des documents administratifs, créer un annuaire et une application d'information sur les aides sociales de Paris, renforcer le plan d'accompagnement de sortie de crise et les dispositifs d'aide au retour à la normale pour les plus précaires, élaborer une stratégie de communication numérique et une plateforme de mobilisation en ligne, créer des zones autorisées pour les spectacles de rue au chapeau comme le fait la RATP, faciliter la mise en relation entre associations et bénévoles notamment en mutualisant les plateformes existantes (ex. Benenova et Je m'engage à Paris).

CONSOMMATION

Réorienter les investissements financiers, élaborer des prix, une fiscalité et des systèmes incitatifs qui tiennent compte des coûts réels que les modes de consommation imposent à notre environnement, proposer la mention de l'impact écologique des produits de consommation courante, rendre le bilan carbone des entreprises obligatoire, interdire la publicité pour les voitures polluantes, participer au plaidoyer pour faire évoluer les recommandations du GERMEN notamment en matière de protéines animales.

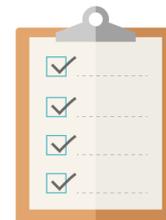
GOVERNANCE

Mettre en place des outils et indicateurs de suivi des objectifs au niveau des arrondissements, valoriser les investissements permettant d'éviter des futurs coûts publics (santé, traitement des ordures...), instaurer un coordinateur des enjeux climatiques et de résilience au sein des mairies d'arrondissement.



PROCHAINES ÉTAPES

DÉFINITION DU PLAN D'ACTION ET DIFFUSION DE LA FEUILLE DE ROUTE



La troisième phase de la concertation consiste à définir un plan d'action précis autour des propositions de cette feuille de route, en regroupant les acteurs concernés par chaque objectif. Le travail se poursuivra donc au cours du premier semestre 2018, autour de groupes de travail qui permettront de définir les objectifs chiffrés, indicateurs de suivi, secteurs d'intervention, budgets, opérateurs, calendriers, etc. Ces groupes peuvent se constituer autour de services municipaux, de citoyens, de partenaires publics ou privés, d'associations, etc. Plusieurs événements et groupes de travail ont d'ores et déjà été programmés pour mettre en œuvre cette phase.

Budget participatif - Ville de Paris- Janvier 2018

La phase de dépôt de projets pour le budget participatif 2018 se tient de début janvier à début février. Avec l'équipe de démocratie locale du 10e, des ateliers citoyens seront proposés autour de cette feuille de route pour identifier des projets susceptibles d'être soutenus par le dispositif.

Resilience Innovation Fellowship - Agence Five by five - Février 2018

L'agence de communication, installée dans le 10e, organise bénévolement au printemps 2018 deux semaines de travail réunissant des acteurs internationaux autour de projets spécifiques issus de la stratégie de résilience parisienne et de la feuille de route du 10e arrondissement. À l'issue de cette séance intensive de travail, des outils opérationnels seront créés et mis à disposition. L'arrondissement se propose de fournir les données, réseaux, experts et autres outils nécessaires au développement des solutions, pour permettre aux développeurs d'expérimenter les solutions sur son territoire pendant leur élaboration, avant de les adopter.

Green Business Week - INSEEC - Mars 2018

L'école de commerce, installée dans le 10e, est partenaire de la démarche et propose de mobiliser 250 étudiants, organisés en groupes et accompagnés par leurs professeurs, pendant une semaine au mois de mars, afin de contribuer à l'opérationnalisation de la feuille de route. Les projets proposés sont en cours de définition et pourront à titre d'exemple relever de l'accompagnement d'une association, une étude de marché pour rechercher des produits innovants, la création de campagne de communication autour des enjeux soulevés par la feuille de route...

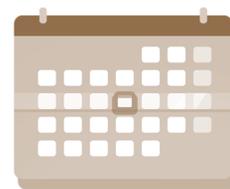
U.LAB - MOOC Theory U MIT - printemps 2018

Les citoyens regroupés dans le 10e autour du MOOC de la théorie U hébergée par le MIT proposent de mettre en application les principes de leurs apprentissages en mobilisant les habitants, usagers, commerçants et autres partenaires d'un quartier autour des enjeux de la feuille de route, afin d'identifier et de mettre en œuvre collectivement des solutions concrètes à une échelle micro-locale. La mobilisation pourra utiliser des réunions conviviales de quartier, du porte à porte, des actions de rue, etc.



ÉVÉNEMENTS DE MOBILISATION

Pour faire vivre les principes de la feuille de route, de nombreuses propositions d'événements de sensibilisation ont été faites. Il est proposé d'étudier la création ou la transformation des actions suivantes, devant également être l'occasion d'expérimenter des dispositions de la feuille de route :



- **Retour vert le futur** - Transformer la fête de quartier de la Grange-aux-Belles
- **Forum développement durable Gare de l'Est** - Proposer d'expérimenter des propositions de la feuille de route en gare
- **Journée sans voiture** - Créer une zone sécurisée 100% piétonne, dédiée à l'accueil des événements associatifs et citoyens de Paris et à l'expérimentation de dispositifs de la feuille de route
- **Eco games** - A l'occasion de la semaine du développement durable ou tout au long de l'année, cette programmation sportive propose de créer une course à pied, une olympiade interculturelle et populaire dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques, une exploration des passages privés piétons...
- **Festival des cours d'immeubles** - Créer un événement pour favoriser le lien de quartier et la création d'un réseau de voisins solidaires, permettre la découverte du patrimoine caché de l'arrondissement, organiser l'accès à la culture ou encore mettre en valeur les initiatives durables des copropriétés.

À VOUS

Durant le premier semestre de 2018, nous proposerons des groupes de travail et des événements pour concrétiser les propositions de cette feuille de route.

Elle sera également diffusée auprès des établissements de l'arrondissement, notamment ceux gérés en délégation de service public, pour en appliquer les principes.

Les conseils de quartier sont invités à se saisir d'un ou plusieurs thèmes particulièrement pertinents dans leurs secteurs.

Chaque citoyen, association ou partenaire de l'arrondissement souhaitant proposer une contribution, un groupe de travail ou une expérimentation est invité à se faire connaître auprès de la Mairie du 10^e, en utilisant les outils à sa disposition sur le site internet www.mairie10.paris.fr.

DIFFUSION DE LA MÉTHODOLOGIE

La démarche mise en œuvre pour l'élaboration de cette feuille de route sera consolidée, intégrant les apprentissages de l'équipe, et diffusée aux arrondissements parisiens pour que les mairies volontaires puissent la mettre en œuvre et définir leurs propres plans d'action locaux.



RESSOURCES DOCUMENTAIRES

CLIMAT ET RESILIENCE

- Plan Climat 2012 <https://api-site-cdn.paris.fr/images/70921>
- Stratégie de résilience de la ville de Paris <https://api-site-cdn.paris.fr/images/95335>
- Stratégie d'adaptation <https://api-site-cdn.paris.fr/images/76270>
- Bleu Climat 2016 <https://api-site-cdn.paris.fr/images/89434>
- Rapport Développement Durable 2016 <http://rapportdeveloppementdurable.paris.fr/fr/>
- Bilan Carbone 2004-2014 <https://api-site-cdn.paris.fr/images/83843>
- Paris Intelligente et Durable <https://api-site.paris.fr/images/71848>
- Plan Santé Environnementale <https://api-site.paris.fr/images/81586>
- Diagnostic social du 10e <http://fr.calameo.com/read/002557160955ac4513fd3>

ENERGIE

- Rénovation thermique : Eco-rénovons Paris <https://www.paris.fr/ecorenovonsparis>
- Carnet logement du Plan Climat <https://api-site-cdn.paris.fr/images/134539.pdf>
- Plan local de l'énergie APUR et potentiel d'énergies renouvelables <http://apur.maps.arcgis.com/apps/MapSeries/index.html?appid=2fb6cf8998ba42cob2fca025cff7283d>
- Agence parisienne du climat <http://www.apc-paris.com/>

EAU, CHALEUR, VEGETAL

- Livre Bleu sur l'eau <https://api-site-cdn.paris.fr/images/69790>
- Le site d'Eau de Paris <http://www.eaudeparis.fr>
- Cartographie de la chaleur en ville http://carto.iau-idf.fr/cartoviz/?id_appli=imu&x=651252.9396432401&y=6858762.175822059&zoom=11
- Bruit Parif <https://www.bruitparif.fr/>

ALIMENTATION DURABLE ET COMPOST

- Plan Alimentation durable <https://www.paris.fr/actualites/paris-accentue-son-soutien-aux-agriculteurs-et-a-une-alimentation-durable-4473>
- Plan de lutte contre le gaspillage alimentaire <https://www.paris.fr/gaspillage>
- Plan compost <https://api-site.paris.fr/images/89698>

BIENS DE CONSOMMATION ET DECHETS

- Plan économie circulaire <https://presse.paris.fr/wp-content/uploads/2017/07/PLAN-%C3%89CONOMIE-CIRCULAIRE-DE-PARIS-2017-2020.pdf>

MOBILITE ET ESPACE PUBLIC

- Bilan des déplacements 2015 <https://api-site-cdn.paris.fr/images/88047>
- Plan Vélo <https://www.paris.fr/actualites/paris-se-dote-d-un-nouveau-plan-velo-2255>
- Plan de prévention du bruit <http://www.avise.org/articles/concilier-acces-a-la-mobilite-et-respect-de-lenvironnement>
- Plan Paris piéton <https://www.paris.fr/actualites/paris-aux-pietons-vers-une-strategie-globale-4460>
- Plan local d'urbanisme <http://capgeo.sig.paris.fr/Apps/ParisPLU/>
- Air Parif <https://www.airparif.asso.fr/>



À PARIS

PLAN CLIMAT

Ville neutre en carbone en 2050

Le Plan Climat est un vaste plan d'actions qui s'intègre dans les orientations de la ville de Paris dans de multiples domaines : déplacements, habitat, urbanisme, énergie, gestion des ressources et des déchets, alimentation... Révisé à l'automne 2017 pour répondre aux objectifs de la COP21, il propose la mise en œuvre d'un certain nombre d'objectifs d'ici à 2030. Il intègre désormais un nouveau volet Air et reconnaît l'importance la mobilisation de tous les acteurs du territoire.

Les grands objectifs à 2050

- 0 émission de gaz à effet de serre intramuros
- 100% d'énergies renouvelables dont 20% produites localement
- -80% de l'empreinte carbone de Paris
- Compenser les 20% d'émissions résiduelles
- -50% de consommations énergétiques par rapport à 2004



STRATÉGIE DE RÉSILIENCE

Résister aux chocs et tensions

La 1^{ère} stratégie de Résilience de la Ville de Paris a été adoptée par le conseil de Paris en octobre 2017, afin de renforcer "la capacité des personnes, communautés, institutions, entreprises et systèmes au sein de la ville à survivre, s'adapter et se développer quels que soient les types de stress chroniques et de crises aiguës qu'ils subissent". Elle propose d'anticiper des risques majeurs pour Paris et de créer des solutions basées sur la cohésion sociale, un nouvel urbanisme et une coopération renforcée avec les territoires qui l'entourent, pour que chaque décision municipale contribue à répondre à plusieurs risques.

Les **six enjeux** prioritaires identifiés sont : **la cohésion sociale, le risque terroriste, le dérèglement climatique, la pollution de l'air, les risques liés au fleuve et la gouvernance territoriale.**

Pour y répondre, la stratégie s'appuie sur trois piliers :

- Une ville inclusive et solidaire, qui s'appuie sur ses habitants pour renforcer sa résilience
- Une ville en transition qui mobilise l'intelligence collective, adapte son fonctionnement, et coopère avec les autres territoires
- Une ville construite et aménagée pour répondre aux défis du XXI^{ème} siècle



Crédits coordination des travaux - Mairie du 10e

Directeur de cabinet Noé Distel

Chargée de mission développement durable Claire Morvan

Assistants Djemil Si-Ahmed, Clémentine Gallot, Isabella Yanez, Sophie Dolinga

Crédits graphisme

Éléments Freepik.com conçus par Bamdewanto, Katemangostar, Makyzz, lbrandify, Iconicbestiary, Smithytomy, Zirconicusso, Macrovector, Naulicreative